

EPLEFPA de Châlons-en-Champagne
CFPPA de l'Épine

52 allée du Château
51460 L'ÉPINE

Tél. : 03 26 68 66 11
Fax : 03 26 68 66 26
cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.cfppalepine.fr



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



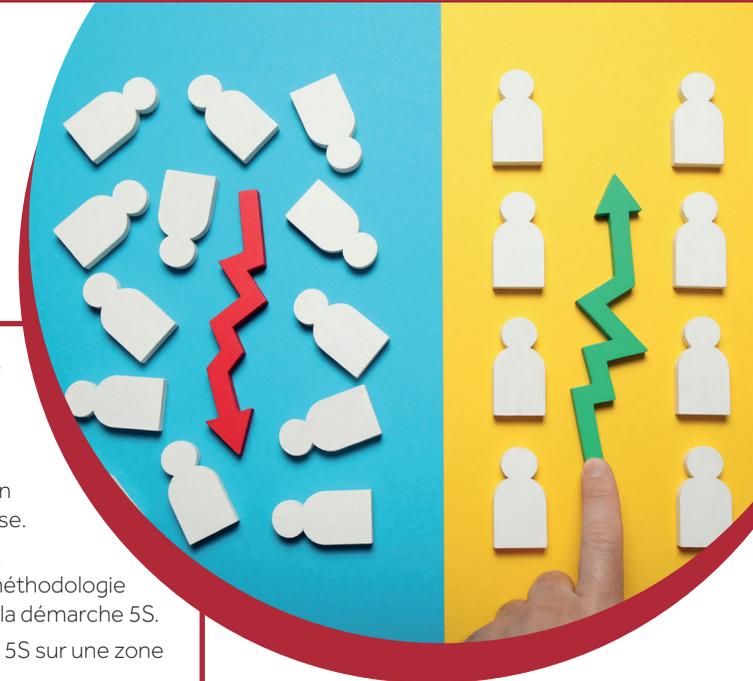
SIRET 1951196800036
NDA : 2151P002051

Cet engagement ne vaut pas agrément de l'Etat

© 2016 degreés • Châlons-en-Champagne



LA MÉTHODE 5S



OBJECTIFS VISÉS

- Comprendre l'importance d'une démarche 5S dans le cadre de l'amélioration continue de l'entreprise.
- Maîtriser les principes fondamentaux et la méthodologie de mise en œuvre de la démarche 5S.
- Appliquer la méthode 5S sur une zone pilote.
- Identifier les paramètres de pérennisation de la méthode 5S.

MODES DE VALIDATION

Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.



Suivez-nous sur nos pages **facebook** : @cfppadelepine / "CS TMA du cfppa de l'épine"



DURÉE DE L'ACTION

- 14 heures (2 journées de 7 heures).

DATE DES SESSIONS

- Les 12 et 13 novembre 2020.
- Dates à définir.

VOIE DE FORMATION

- Formation professionnelle continue.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- L'amélioration continue dans l'entreprise :
 - > Principe du Lean Management.
 - > Découverte du système Kaizen.
 - > Rôles des différents acteurs.
- La méthodologie 5S :
 - > Définition des 5S (Seiri, Seiton, Seiso, Seiketsu, Shitsuke).
 - > Intégration du 5S dans l'entreprise.
 - > Déroulement de la méthode 5S dans l'entreprise.
- La mise en œuvre de la démarche 5S sur une zone pilote :
 - > Identification des contraintes liées à la zone d'étude.
 - > Définition des groupes de travail et attribution des différentes tâches.
 - > Mise en œuvre du projet.
- Les facteurs clés pour pérenniser les résultats :
 - > Définition d'un nouvel état de référence.
 - > Management visuel.
 - > Communication (système de suggestion, affichage...).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, d'exercices et de mises en situation.
- Appropriation des concepts par la pratique au travers d'exercices pédagogiques.
- Échanges entre les participants.
- Illustration par des exemples concrets propres à la démarche 5S.
- Apports théoriques et techniques.
- Évaluation et remise d'une attestation d'acquis.

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES

- 10 personnes.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction.

PRÉREQUIS

- Aucun.

COÛT DE LA FORMATION

15€ / Heure.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Toute personne impliquée dans une démarche d'amélioration 5S : Chef d'équipe, superviseur, responsable de projet, Acteurs de la démarche qualité, Responsable qualité, opérateurs pilote...



INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT (adhérents) ; n° 4568.
- Autres financements : (OPCO, plan de développement des compétences...).



Contact : **Élodie GOBILLARD** - 03.26.68.66.11
cfppa.somme-vesle@educagri.fr